

Actualités Haïtiennes – Timoun Lekòl

Haïti est entré dans le cycle infernal de l'instabilité depuis des décennies. Trente-cinq ans après la chute des Duvalier, la corruption, l'intimidation, l'impunité, les crimes, font toujours partie du quotidien des haïtiens. L'économie est dans la même impasse, 70% des produits sont importés, le chômage touche 60% de la population.

Depuis septembre 2018 Haïti plonge dans une spirale de la violence. Le massacre de 71 personnes dans le quartier populaire de La Saline, les manifestations importantes dans tout le pays pour lutter contre l'impunité et qui ont provoqué le blocage du pays, le « peyi lòk » en 2019, l'incroyable puissance et l'organisation des gangs armés, dont les liens avec le pouvoir ont été documentés, les kidnappings journaliers (environ 5 enlèvements par jour) et la grande fluctuation du taux de la monnaie. En 2020 la gourde a perdu 75% de sa valeur !

Un cap a été franchi ces derniers mois avec la multiplication des assassinats et l'annonce du gouvernement d'organiser une réforme constitutionnelle par referendum et des élections sénatoriales, législatives, municipales et locales pendant toute l'année 2021 en violation de la Constitution de 1987. Son Article 284-3 stipule : « Toute consultation populaire tendant à modifier la Constitution par voie de Referendum est formellement interdite ».

Le parlement haïtien n'est plus en état de fonctionner depuis janvier 2020. Le président Jovenel Moïse gouverne donc seul à coup de décrets et autres arrêtés contestés par la société civile qui réclame désespérément, dans de grandes manifestations, une transition et le respect de la Constitution. Ses visées dictatoriales se précisent chaque jour et tous ces éléments amènent à la situation actuelle, la découverte d'un pseudo coup d'Etat le 7 février et la violente arrestation des soi-disant comploteurs ainsi que la mise à la retraite de trois juges de la Cour de Cassation pourtant réputés inamovibles.

Nous nous interrogeons tous sur les responsabilités de la Communauté internationale et en particulier celles de la France, du « Core Groupe » (groupe de base formé par les ambassadeurs des pays dits amis d'Haïti) et sur les possibilités de mettre fin au soutien complice à ce régime. L'instabilité récurrente à la frontière de la République Dominicaine donne à son président, M. Abinader, le prétexte à vouloir construire une clôture de plusieurs centaines de kilomètres pour endiguer la migration des haïtiens. Dans plusieurs instances internationales des voix s'élèvent enfin pour réclamer une autre politique en faveur d'Haïti.

La situation est vraiment dramatique.

Le 12 mars, 4 policiers se sont fait tuer et 8 autres blessés lors d'une opération de sécurité à Port au Prince, dans la zone de « Village de Dieu », contrôlée par le puissant gang « 5 segonn ».

La spirale de la violence tourne de plus en plus vite... et se répand également dans les provinces

<https://ayibopost.com/le-core-group-nexiste-pas-juridiquement/>